



Communiqué de presse

Mercredi 22 mars 2017



Le budget du STIF 2017 1,6 Milliards d'euros pour concrétiser la Révolution des Transports

Le budget 2017 du STIF, porté par Valérie Pécresse, traduit pour la deuxième année consécutive l'engagement pour la Révolution dans les transports. Il donne la priorité aux mesures d'amélioration du réseau Francilien, notamment inscrivant 100 millions d'offre nouvelle et 1,6 milliards d'euros dans l'achat et la rénovation du matériel roulant d'Ile-de-France, l'amélioration de la qualité de service et la sécurité des voyageurs. Ce budget est le premier incluant les nouvelles mesures de financement permettant le sauvetage du passe Navigo à tarif unique.

Tarif unique sauvegardé et dépenses maîtrisées

Le budget 2017 concrétise les démarches entreprises pour solder de manière définitive l'ardoise du Passe Navigo à tarif unique : une augmentation du versement transport, (environ 200M€/an en année pleine), 100 M€ de TICPE et des recettes tarifaires supplémentaires liées à la mise en œuvre de mesures pour lutter plus efficacement contre la fraude. Les prévisions de recettes pour l'année 2017 incluent ces recettes nouvelles pour atteindre 6 347 milliards d'euros (hors recettes tarifaires).

Par ailleurs, le STIF et les entreprises de transports gagnent en efficacité et maîtrisent les dépenses annuelles de fonctionnement qui diminuent en 2017 de 0,4% à 5,719 milliards d'euros.

100 M€ pour davantage de transports en commun pour les franciliens

A cours de l'année 2017, le STIF va développer l'offre de transport à hauteur de 100M€ en année pleine :

Sur le Bus : Nous engageons les premiers financements du Grand Paris du Bus avec 60M€ (année pleine)

- **1ere refonte du bus à Paris depuis 1947** pour une desserte plus efficace
- Renfort et **création de lignes express**, là où on l'on sait que nous ne pourrions pas faire de lignes ferrées. Ces lignes express structurent le territoire et desservent mieux la grande couronne. Elles font gagner du temps à ceux qui étaient obligés de prendre leur véhicule et leur permet de voyager dans des conditions plus confortables (sécurité, WiFi...)
- **Plan Noctilien** : un effort sans précédent sur le transport la nuit est effectué. L'Île-de-France est une métropole mondiale. Les Franciliens doivent pouvoir aller travailler ou rentrer chez eux après leurs loisirs à n'importe quelle heure. Les 48 lignes existantes seront renforcées. Deux axes seront privilégiés : la sécurité avec la présence d'agents de sûreté dans les bus, et la régularité. Sur certaines lignes, les temps d'attente seront divisés par deux. Enfin, certaines lignes seront prolongées, d'autres créées, pour que le service nocturne en bus corresponde au maximum à celui effectué en train durant la journée.
- **Développement du Transport à la demande (TAD)**. Par souci d'efficacité, certaines lignes ne seront activées que si les usagers en ont besoin, à leur demande. Cela permettra de créer de plus nombreuses lignes et de coller au plus près de la mobilité des Franciliens.



Contacts Presse

→ Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info
→ Hélène Duguet : 01 82 53 88 90 – helene.duguet@stif.info



Communiqué de presse

Mercredi 22 mars 2017



Sur le Tram :

- Mise en service du Tram 11 Express entre Epinay-sur-Seine et le Bourget prévue en juillet 2017.

Sur le train :

- **Un renfort d'offre sur les itinéraires alternatifs.** Pour compenser les fermetures pour travaux des lignes A et C pendant l'été nous améliorons l'offre des lignes de trains qui offrent des alternatives aux voyageurs pénalisés.
- **Plus de ponctualité :** grâce aux trains neufs qui arrivent cette année sur la ligne R, par exemple, nous allons pouvoir améliorer la grille horaire.

Des investissements en très fortes hausse

Au cours de l'année 2017, le STIF va intensifier son ambitieuse politique d'investissement, +34% par rapport à l'exécuté 2016, soit des dépenses d'investissement à 1 624 M€. Au titre des conventions qui doivent être signées en 2017, le STIF prévoit un montant d'engagements pluriannuels de presque 2,3 Mds€ sur le matériel roulant.

Après les 93 rames neuves ou rénovées de 2016, 148 rames neuves ou rénovées seront livrées au cours de l'année 2017.

Sur le matériel roulant (programmes en cours et décidés en 2017) :

Pour les lignes de trains : Régio 2N pour la ligne R et N, Franciliens, RER NG pour les lignes D et E, MI09 pour la ligne A, rénovations des trains sur les lignes B, C, D et P, acquisition de trains AGC auprès d'autres Régions pour la ligne P.

Pour les lignes de tram : Dualis pour les Tram 4, Tram 11 Express et Tram 12 Express (Massy-Evry), rames du Tram 3 pour le prolongement à Porte d'Asnières, rames en renfort pour le Tram 5 et des rames pour le futur Tram 9.

Pour les lignes de métro : MP14 et MP05 pour la ligne 14 et la ligne 4, MF01 pour les lignes 2, 5 et 9 (fin du programme), rénovation des métros des lignes 7 et 8, opérations de mutations des rames MP89 et MP05 de la ligne 4 vers la ligne 6, rames MP14 pour la ligne 11,
Par ailleurs le STIF désignera en 2017 le constructeur de futures rames de métro des lignes 15,16 et 17.

Pour le matériel roulant bus 94 M€, incluant le financement des bus électriques et GNV.

Sur la sécurité :

Le STIF investit 20 M€ chaque année dans des infrastructures de sécurité (caméras de vidéo-protection, matériel...). Cette année, ces investissements sont complétés pour une meilleure sécurité des Franciliens :

- par le **choix de renforcer la présence humaine.** Ainsi 200 agents de sûreté seront recrutés sur les bus du réseau Optile
- Déploiement de **20 équipes de cyno-détection (chiens renifleurs)** sur le réseau SNCF pour faire face plus rapidement à la menace terroriste
- Généralisation à l'ensemble du réseau francilien du **numéro et de l'application 3117** pour déclarer une alerte sécurité, un problème de santé ou une incivilité.
- **Création d'un poste de commandement sécurité unique**, sous l'autorité du préfet de police.



Contacts Presse

→ Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info
→ Hélène Duguet : 01 82 53 88 90 – helene.duguet@stif.info



Communiqué de presse

Mercredi 22 mars 2017



Sur la Qualité de service :

Des investissements d'amélioration de la qualité de service toujours aussi importants. 151M€ couvrent les programmes d'amélioration:

- de l'**intermodalité autour des gares** (Véligo et début de la création de 10 000 places de Parc Relais
- de la **montée en puissance du Smart Navigo** (la modernisation de la billettique permet de rendre de nouveaux services aux Franciliens. Il y avait déjà Vélib et Véligo sur la Carte Navigo, Autolib sera disponible à partir du mois d'avril. Les premiers investissements pour mettre en place le post-paiement à la fin 2018 sont déjà effectués
- de l'**accessibilité et de l'information voyageur** (La mise en accessibilité des gares change de dimension et l'Open Data devient une réalité).

Diversifier les modes de financement

Pour financer tous ces investissements, le STIF doit augmenter son encours de dette de 1,6 milliards à 2 milliards d'€ fin 2017 : le STIF poursuivra sa politique de diversification de ses sources de financement, afin de s'assurer la liquidité nécessaire à la réalisation de son programme d'investissements. Cette diversification amènera le STIF à envisager des montages innovants alternatifs (financement obligataire, produits de titrisation, structure déconsolidante, crédit-bail, PPP...).

Pour financer l'augmentation tendancielle des coûts de fonctionnement, le STIF doit augmenter ses ressources de l'ordre de 3% par an, comme cela a été le cas ces dernières années. Cela passe par une augmentation de la fréquentation payante sur le réseau, renforcée par des efforts sans précédents sur la lutte contre la fraude, et par une hausse tarifaire.

Une fois les résultats en termes de trafic stabilisés, nous ferons tout pour que la hausse des tarifs soit la plus limitée possible.



Contacts Presse

- Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info
- Hélène Duguet : 01 82 53 88 90 – helene.duguet@stif.info